

Qualité des Environnements Intérieurs (QEI)

QEI crédit 3.2 – Plan de gestion de la QAI : avant l'occupation

Exigences du crédit

Élaborer un plan de gestion de la **QAI** et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant l'occupation :

Option 2: Analyse de l'air

Une fois la construction achevée et **avant l'occupation du bâtiment**, réaliser des analyses de la QAI pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « Compendium of Methods for the Determination of Air Pollutants in Indoor Air » de l'Environmental Agency (EPA) des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.

QEI crédit 4.1 – Matériaux à faibles émissions : Adhésifs et produits d'étanchéité

Exigences du crédit

La teneur en **COV** des adhésifs, des produits d'étanchéité et des apprêts pour produits d'étanchéité utilisés doit être moindre que les limites actuelles de COV du règlement no **1168** du **South Coast Air Quality Management District (SCAQMD)**.

Priorité Régionale (PR)

PR crédit 2 – Priorité régionale

Exigences du crédit

Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une **OU** de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle.

Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED® qui ont une importance environnementale régionale additionnelle. **Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.**

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** peut contribuer indirectement à l'atteinte de ce crédit et s'avérer favorable aux projets sélectionnant **l'option 2** du crédit **QEI 3.2** : analyse de l'air **avant l'occupation du bâtiment**.

La compagnie AcoustiTECH^{MC} démontre un intérêt marqué pour le développement et la sélection de produits plus respectueux de l'environnement. En effet, les adhésifs AcoustiTECH^{MC} sont sans danger pour l'environnement et la santé des occupants et ont une faible teneur en COV, ce qui favorise une meilleure qualité de l'air intérieur (**QAI**).

1 point

Commentaires

L'adhésif **AD-532+** est conforme aux limites de **COV** déterminées dans la **SCAQMD no 1168**.

L'adhésif **AD-532+** présente une teneur en **COV** de **15 g/L** et peut donc contribuer à l'atteinte de ce crédit.

1 à 3 points

Commentaires

Se référer à la section avantages et aspects à considérer du crédit proposé comme crédit de priorité régionale.

Pour une liste des crédits applicables se référer au site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à www.cagbc.org, à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.

TOTAL

L'adhésif AD-532+ peut contribuer à l'atteinte de sept (7) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

* Il est important de considérer que le total de points identifié reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur.

